

Mairie de VIESLY -Service Périscolaire

Utilisation de la plateforme « Gestion Cantine »



1- Pour accéder à la plateforme de réservation un identifiant doit vous être attribué. Il est directement envoyé par le service périscolaire à réception de la fiche d'inscription en Mairie.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS RESTAURATION SCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

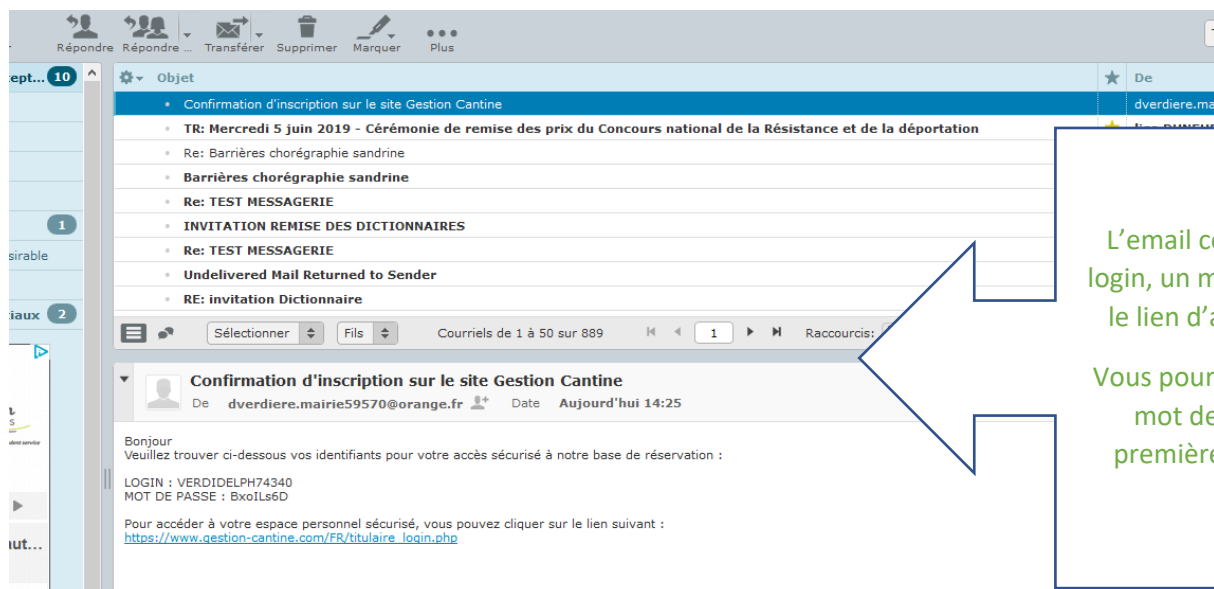
ELEVE	
Nom :	Prénom :
Date de Naissance :	Lieu de Naissance :
Précisez si l'enfant vit :	
<input type="checkbox"/> Chez ses deux parents <input type="checkbox"/> Chez sa mère <input type="checkbox"/> Chez son père <input type="checkbox"/> En résidence alternée	
Classe :	
RESPONSABLES LEGAUX	
Le Père	La Mère
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :

La fiche d'inscription est à déposer en Mairie (ainsi que les autres pièces du dossier)

Il est impératif d'y inscrire une adresse email lisible et valide

N.B. : En cas de garde alternée, il est possible de créer un compte pour chaque parent. Merci de le préciser sur la fiche d'inscription

2- Vous recevrez un email contenant votre identifiant et votre mot de passe



L'email contient votre login, un mot de passe et le lien d'accès au site.

Vous pourrez changer le mot de passe à la première connexion.

Lorsque vous entrez sur le site, plusieurs rubriques sont à votre disposition :

Rubrique d'informations générales. Compléter la rubrique « Mon Compte » à la première connexion et en cas de changement.

Mairie de Viesly

Compte(s) enfant(s) un onglet par enfant

3- A la première connexion, allez dans le compte enfant :

Nom de l'enfant et Classe enregistrés par la mairie

Modalité de réception des emails.

Régime alimentaire à renseigner

Ne pas oublier de valider

5- Vous recevrez un email de confirmation à chaque réservation

6- Autres onglets disponibles :

- a. Rubriques « mes encours » : permet de visualiser les réservations en cours avec le montant qui sera facturé
- b. Rubrique « Factures » permet de visualiser vos factures (à titre indicatif les avis de paiement vous seront envoyés par courrier)
- c. Rubrique « Attestation fiscale » permet de générer une attestation fiscale
- d. Rubrique « Menu » pour consulter les menus

7- IMPORTANT

- ▶ Un mail de rappel vous est envoyé 24 heures avant la date et l'heure butoir d'inscription, évitant ainsi les oublis.
- ▶ Pour la cantine les réservations sont à effectuer dernier délais **LE JEUDI SOIR** pour la semaine suivante
- ▶ Au-delà le calendrier ne sera plus accessible
- ▶ Pour la garderie les réservations sont accessibles jusque J-1
- ▶ Ne pas oublier d'enregistrer à chaque saisie.
- ▶ Si vous n'avez pas reçu de mail de confirmation c'est que vos réservations n'ont pas été prises en compte.
- ▶ Il est toujours possible **de manière exceptionnelle** de rajouter ou d'annuler un repas la veille avant 10h (le mardi pour le jeudi et le vendredi pour le lundi) en appelant la mairie au 03 27 85 09 03.